

OBSERVATOIRE



ANALYSE DES EFFETS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Esthétique - cosmétique et enseignement technique et professionnel lié
aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie

juin 2024



La branche professionnelle de l'Esthétique - cosmétique connaît des évolutions diversifiées en lien avec les enjeux de la transition écologique et énergétique. La crise sanitaire, puis l'inflation et l'intensification des préoccupations de la clientèle en matière de santé et d'environnement, ont poussé les professionnels à entamer ou accélérer leur transformation. Ces derniers font face à plusieurs défis, notamment concernant la limitation et le tri des déchets, la consommation d'eau, d'électricité et l'utilisation de produits cosmétiques pouvant présenter des risques pour la santé et l'environnement. Le renchérissement des coûts d'exploitation (énergie, consommables, etc.) pourrait pousser les professionnels à repenser les prestations proposées, ainsi que les équipements installés dans leurs salons afin de limiter la consommation énergétique.

Dans ce contexte, la mise en avant de pratiques durables, voire d'une labellisation développement durable, constitue l'opportunité pour les professionnels de se démarquer en répondant aux nouvelles attentes des clients, mais également d'atteindre une meilleure performance globale (réduction des coûts de fonctionnement, etc.). L'évolution vers des gammes de produits cosmétiques naturels, bio et éco-conçus, offre la possibilité aux instituts d'attirer une nouvelle clientèle de plus en plus exigeante et de plus en plus informée et de la fidéliser.

Face à ces enjeux, la formation aux écogestes, de même que le renforcement des modules de formation initiale et continue sur les sujets du développement durable, constituent des axes importants de la transition écologique et énergétique des entreprises de la branche professionnelle.



CLÉS DE LECTURE SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche professionnelle de l'Esthétique – cosmétique et enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie, regroupe les entreprises dont les activités principales sont :

- le conseil en beauté, la vente de produits cosmétiques, les soins de beauté, d'entretien du visage, les autres soins corporels ;
- l'enseignement technique ou professionnel et la formation continue lié aux métiers de l'esthétique, des soins corporels et de la parfumerie et à la vente des produits de beauté et d'hygiène, de cosmétiques et de parfums ;
- les activités de direction, de gestion, tutelle, holding, groupements concernant les entreprises relevant du secteur d'activité de la convention collective nationale.

Plusieurs types de métiers et activités professionnelles sont regroupés dans cette branche. Il peut s'agir de métiers tels qu'esthéticien, responsable d'institut de beauté, spa praticien, spa manager, maquilleur, enseignant en travaux pratiques et activités professionnelles ou d'activités professionnelles comme par exemple le stylisme ongulaire.

L'activité de la branche professionnelle est définie dans l'article premier de la convention collective nationale du 24 juin 2011 (IDCC 3032) : https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000027065067.

CHIFFRES CLÉS



13 975

ENTREPRISES¹



15 786

ÉTABLISSEMENTS



27 686

SALARIÉS²

¹ Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opco EP. Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022. Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié, le nombre de salariés est mesuré en ETP. ² Effectif annuel moyen 2022 URSSAF.

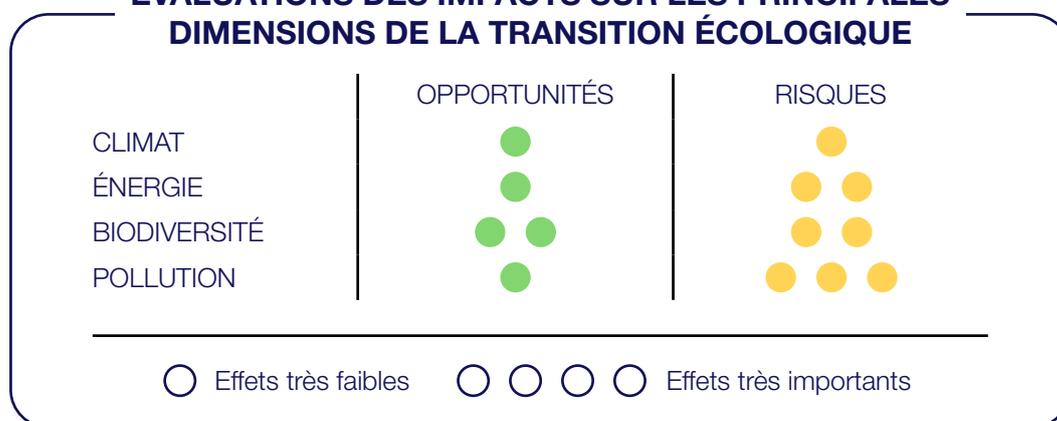


LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

Pour les entreprises de la branche professionnelle, les principaux enjeux liés à la transition écologique et énergétique sont :

- l'optimisation de la consommation d'eau et d'énergie ;
- l'optimisation de la gestion des déchets et emballages (ex : réduction, tri, stockage, recyclage) ;
- la lutte contre le gaspillage (ex : juste quantité de produit, etc.) ;
- le sourcing et l'approvisionnement : favoriser les circuits courts, les productions locales et les fournisseurs engagés dans une démarche écologique ;
- l'utilisation de produits cosmétiques naturels, bio et éco-conçus pour répondre aux exigences d'une clientèle soucieuse des questions de santé et d'environnement ;
- la labellisation Développement Durable constituant un facteur différenciant face à une clientèle de plus en plus exigeante ;
- la sensibilisation et la formation des salariés aux écogestes en matière de consommation d'eau et d'énergie, de tri des déchets et de lutte contre le gaspillage ;
- l'élargissement de la gamme de produits cosmétiques proposés à la vente en institut (ex : cosmétiques naturels, bio et écoresponsables, vrac et contenants rechargeables).

ÉVALUATIONS DES IMPACTS SUR LES PRINCIPALES DIMENSIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

Devant l'intensification des préoccupations de la clientèle en matière de santé et d'environnement, l'une des principales opportunités pour les entreprises de la branche professionnelle réside dans le développement d'une stratégie RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et la mise en avant de cet engagement.

Le label de la CNAIB-SPA « Votre institut responsable pour une beauté durable » ou les normes AFNOR « Soins de beauté et de bien-être » (XP X50-831) et « Centres de beauté et de bien-être » (X50-231+A1) mises en place par la CNEP/UPB, constituent de véritables atouts pour les professionnels. Ils représentent des opportunités de se différencier, de répondre aux nouvelles attentes des clients (ex : cosmétiques bio-sourcés, pots et flacons rechargeables, emballages upcyclés, consommables à usage unique, etc.), d'attirer une nouvelle clientèle, mais également d'atteindre une meilleure performance globale (approvisionnements optimisés, meilleure gestion de l'eau de l'énergie et des déchets, dispositifs moins énergivores). Les travaux d'actualisation de ces normes et labels ainsi que ceux déjà engagés en matière de décarbonation des spas devraient permettre de renforcer ces opportunités.



PRINCIPAUX RISQUES

L'un des principaux risques pour ces professionnels réside dans l'utilisation de produits cosmétiques dont la composition peut s'avérer nocive pour l'environnement et la santé. L'attention croissante portée à ces problématiques pourrait inciter la clientèle à se détourner des instituts les moins engagés. Les entreprises pourront être amenées à réaliser des investissements destinés au captage à la source des substances volatiles, des poussières et résidus de produits chimiques, ce qui pourra générer des coûts supplémentaires. Enfin, les hausses des coûts énergétiques, ne pouvant pas être systématiquement répercutées sur les tarifs des prestations, impactent les marges des professionnels. Ces derniers devront adapter leurs pratiques pour réaliser des économies d'énergies, mais également réaliser des investissements permettant de réduire leur consommation.



LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS CLIMATIQUES

La hausse des températures pourrait influencer le comportement de la clientèle (modification des horaires de fréquentation, baisse de la demande pour certaines prestations comme les massages aux pierres chaudes, etc.), ce qui implique que les professionnels adaptent régulièrement leur offre (ex : soins rafraîchissants et hydratants en période de canicule, etc.).

Par ailleurs, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes pourrait accroître certains risques et coûts, entraînant notamment une hausse des tarifs des polices d'assurance des instituts de beauté

et spas. Le risque est accru pour les entreprises se situant dans les zones géographiques qui seront les plus impactées par ces phénomènes (ex.: redistribution de la pluviométrie sur le territoire).

Enfin, ces conditions climatiques pourront également perturber les chaînes d'approvisionnement de produits cosmétiques (ex. : retards de livraison, endommagement/perde de stocks), mais également impacter la production de certains ingrédients entrant dans leur composition, pouvant générer des hausses de prix.



IMPACTS LIÉS AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

Les instituts de beauté et les spas ont certaines activités énergivores, à commencer par le maintien d'une température de confort dans les espaces de soin. Avec la hausse des prix de l'énergie, ce poste de consommation représente un enjeu majeur dans la transition écologique et énergétique des entreprises de la branche professionnelle. L'impact est d'autant plus significatif pour les instituts et spas proposant des prestations plus consommatrices (ex : hammam, sauna, balnéothérapie, piscine chauffée, etc.), ce qui pourrait amener les professionnels à reconsidérer les prestations proposées, ainsi que les types d'équipements installés dans leur salon, afin de limiter leur consommation énergétique.

Dans cette optique, ils devront mettre en place un système de management de l'énergie incluant l'instauration de bonnes pratiques, mais également des investissements comme par exemple :

- utiliser uniquement des ampoules LED et installer des variateurs de lumière ;
- installer un thermostat d'ambiance pour réguler la température des appareils de chauffage (environ 22 % de la facture énergétique) ;
- régler la température de la climatisation (qui représentent avec la ventilation jusque 20 % de la facture énergétique) à 26°C l'été ;

- régler la température de l'eau chaude du chauffe-eau à 55°C (source : Ademe) ;
- utiliser des programmes de lavage économiques et à basse température (30°/40°), dans la limite des précautions d'hygiène en vigueur ;
- isoler le ballon d'eau chaude ;
- améliorer l'efficacité énergétique des locaux (isolation des murs, vitrines, toiture , etc.) et des équipements (chaudière à condensation, pompe à chaleur, machine à laver et sèche-linge classe A+++ , etc.).

De nombreux dispositifs portés par différents opérateurs de l'État (Bpifrance, Ademe, Chambres de commerce et de l'industrie, Chambres des métiers et de l'artisanat) et prenant des formes diverses (diagnostics, accompagnement à la transition, subventions, etc.) permettent aux TPE et PME d'être accompagnées dans l'évaluation de leur situation (ex : PERFORMA environnement), la définition des actions prioritaires et leur mise en œuvre (ex. : crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux des TPE et PME).



LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS DE RESSOURCES ET DE BIODIVERSITÉ

Les instituts de beauté et spas ont des activités consommatrices en eau. Cette consommation varie en fonction du type de prestations, des équipements installés et représente un enjeu important dans la transition écologique et énergétique des entreprises de la branche professionnelle. L'impact est d'autant plus significatif pour les instituts et spas proposant des prestations gourmandes en eau (ex : hammam, balnéothérapie, etc.).

La raréfaction de cette ressource dans les années à venir pourrait amener à des restrictions sur son usage, engendrer des difficultés pour l'activité des entreprises de la branche professionnelle qui pourraient être contraintes de redéfinir leurs pratiques, voire leurs prestations et équipements pour limiter leur consommation en eau.

La mise en place d'actions et de bonnes pratiques permettant une meilleure gestion de l'eau constitue un enjeu fort. Au-delà de la sensibilisation et de la formation des équipes aux écogestes (ex : optimisation des lavages en machine) et au suivi des consommations d'eau (ex : détection d'éventuelles fuites), plusieurs actions sont possibles, comme l'installation d'équipements hydro-économiques peu onéreux (ex : réducteur d'eau (mousseur), mitigeur thermostatique, douchette "stop douche", régulateur de débit aux arrivées d'eau) et l'investissement dans du matériel performant (machine à laver classe A+++). À titre d'exemple, l'installation d'un mousseur permet de générer des économies de 30 à 60 %, pour un coût d'environ 15 € par robinet (source : Ademe).



LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS DE POLLUTIONS, DÉCHETS ET CIRCULARITÉ

La branche professionnelle de l'Esthétique - cosmétique est très encadrée. Les instituts de beauté utilisent une large gamme de produits cosmétiques dans le cadre des soins proposés, mais également à la vente. Ces produits doivent respecter la réglementation européenne sur les produits cosmétiques (Règlement CE No 1223/2009), qui impose des normes strictes en matière de sécurité (étiquetage, substances interdites ou soumises à restriction). Au fil des années, ces normes se durcissent et certains composés chimiques sont régulièrement retirés. Néanmoins, du fait de substances irritantes et allergisantes contenues dans certains produits (vernis et dissolvants, cire à épiler contenant de la colophane, agents chlorés des désinfectants, tensio-actifs des détergents, etc.), les professionnels peuvent être exposés à des risques de maladie professionnelle (allergies, affections respiratoires ou cutanées). L'utilisation de produits naturels, bio, peut contribuer à réduire ces risques, mais également représenter un facteur de différenciation auprès de la clientèle. De même, équiper certains postes de soins (ex : manucure ou stylisme ongulaire) d'un système d'aspiration permettant le captage à la source des substances volatiles et des poussières (préconisation de l'Anses), contribue à améliorer la protection des salariés, mais également à valoriser l'image de l'institut. Les entreprises peuvent prétendre à des aides telles que la subvention de la Carsat, «Risque Chimique Équipements» destinée à financer 50 % des sommes engagées pour l'acquisition d'équipements de captage des polluants ou réduisant les risques d'exposition aux produits chimiques.

Par ailleurs, la mise en place d'une politique d'optimisation de la gestion des déchets s'avère être un élément important dans la transition écologique et énergétique des instituts et spas, qui génèrent des déchets de différentes catégories (déchets dangereux et non dangereux). Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre comme par exemple :

- réduire les déchets (ex : privilégier les produits en vrac, les grands conditionnements, utiliser des sprays ou pulvérisateurs mécaniques rechargeables, des lingettes en bambou lavables plutôt que des cotons jetables, etc.), dans la limite des précautions d'hygiène en vigueur ;
- trier et stocker efficacement déchets (ex : mettre en place une zone de stockage des déchets avec des indications claires, etc.) ;
- lutter contre le gaspillage en utilisant la juste quantité de produit et sensibiliser les salariés en instaurant des processus clairs.

Le label de la CNAIB-SPA « Votre institut responsable pour une beauté durable » ou les normes AFNOR « Soins de beauté et de bien-être » (XP X50-831) et « Centres de beauté et de bien-être » (X50-231+A1) mises en place par la CNEP/UPB constituent de véritables atouts pour les professionnels.

Outre une meilleure performance globale (approvisionnements optimisés, meilleure gestion de l'eau de l'énergie et des déchets), le gain réputationnel est important, vis-à-vis de la clientèle, mais également des salariés.



LES TERRITOIRES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



VARIATIONS MILIEU RURAL / MILIEU URBAIN

Les travaux n'ont pas permis, en 2023, d'identifier de variations significatives sur cet aspect pour cette branche professionnelle.



SINGULARITÉS RÉGIONALES

Les problématiques d'énergie pour les locaux et équipements sont également soumises à de plus forts aléas du fait du mix énergétique plus orienté vers les énergies fossiles dans certains DROM.



TENDANCES À L'HORIZON 2030

Les professionnels devraient accélérer leurs démarches écoresponsables afin de s'inscrire dans une logique de développement durable. Les produits cosmétiques naturels, bio, éco-conçus et en provenance de circuits courts devraient se démocratiser, de même que la tendance du zéro déchet

devrait progresser (vrac, etc.). Une gestion efficace permettant la réduction des déchets devrait également constituer un axe important, au même titre que l'utilisation de contenants recyclables ou rechargeables.



LES EFFETS SUR LES MÉTIERS ET LES COMPÉTENCES

PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE AVEC UN EFFET LIÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La transition écologique et énergétique a un impact sur les métiers de la branche professionnelle tels qu'Esthéticien, spa praticien, spa manager, Responsable d'institut de

beauté, Maquilleur et enseignant ou Formateur en école d'esthétique ainsi que sur les activités professionnelles comme le stylisme ongulaire par exemple.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Selon les professionnels, les entreprises ayant obtenu un label développement durable observent une implication plus forte de leurs salariés. Il apparaît que l'engagement en faveur de la transition écologique et énergétique peut constituer un facteur d'attractivité pour les futurs salariés et un élément de leur fidélisation.

Dans la branche professionnelle de l'Esthétique - cosmétique, la transition écologique et énergétique ne se traduit pas par le développement de nouveaux métiers, mais par de nouvelles compétences à intégrer notamment en terme d'écogestes (ex : réduction de la consommation d'eau et d'énergie, réduction et tri des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.).

■ ÉVOLUTIONS DE COMPÉTENCES ATTENDUES DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

L'évolution des compétences se fait et se fera notamment à travers un accompagnement par les organisations professionnelles, mais également par l'évolution des programmes de formation initiale intégrant des modules sur le développement durable, ainsi que la formation continue. Le processus d'obtention du label développement durable et RSE « Votre institut responsable pour une beauté durable » est finançable via les fonds de formation.

Plusieurs compétences seront à développer par les professionnels :



La direction pourrait avoir à faire évoluer le positionnement de son entreprise vers un modèle intégrant les enjeux de la transition écologique et énergétique, en adoptant une démarche RSE. Des compétences seront à développer en matière de sourcing et d'approvisionnement (ex : évolution des gammes de produits, recherche de fournisseurs locaux ou en circuit court, engagés dans une démarche écologique, etc.), d'évaluation de l'impact environnemental de ses activités, de management de l'énergie, de sensibilisation et de formation des salariés autour des objectifs RSE.

Les professionnels réalisant la prestation devront être formés aux éco-gestes liés notamment à la consommation d'eau, à la gestion du chauffage et de la climatisation, au tri ou à l'utilisation de la juste quantité de produit. Ils devront en outre développer des connaissances complémentaires sur les produits cosmétiques naturels (nouvelles formulations, etc.) et sur l'écoconception (impacts environnementaux.). Ils pourront être chargés de valoriser les actions durables mises en place par l'entreprise auprès de la clientèle et d'argumenter autour des produits cosmétiques naturels, bio et écoresponsables proposés au niveau des prestations, mais également à la vente (ex : vrac et contenants rechargeables).

Il est à noter que la branche professionnelle de l'esthétique-cosmétique, lors des travaux de réactualisation des diplômes de la filière bac pro/BP et BTS MECP a souhaité mettre l'accent sur la RSE. Parallèlement, chaque bloc de compétences dans les référentiels est envisagé sous le prisme de l'économie durable, notamment pour les prestations esthétiques et les services de beauté et de bien-être.



GLOSSAIRE ET DÉFINITIONS UTILES

- **Énergie**: production, distribution, gestion et consommation d'une énergie par ou pour les entreprises de la branche. Elle est d'origine renouvelable (solaire, éolienne, etc.) ou non (pétrole, gaz naturel, charbon, etc.).
- **Changement climatique**: modification durable des conditions climatiques (températures, pluviométrie, élévation du niveau de la mer, phénomènes exceptionnels, etc.) du fait des activités humaines, des mesures pour limiter ces phénomènes ou atténuer leurs effets.
- **Pollutions/déchets**: présence excessive de résidus solides, liquides ou gazeux résultant de l'activité humaine, néfastes pour les écosystèmes et/ou la santé humaine.
- **Circularité ou économie circulaire**: activité économique limitant la consommation ou le gaspillage de ressources (eau, etc.), par l'éco-conception d'un produit/service ou la revalorisation de ressources déjà utilisées.
- **Ressources et biodiversité**: éléments naturels d'intérêt économique (minéraux, eau potable etc.) et êtres vivants de toutes origines (espèces faune/flore et populations par espèce, écosystèmes aquatiques, etc.).

PROJET ET MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée par Opco EP dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) transition écologique et énergétique cofinancé par l'État (DGEFP) avec le concours des cabinets Model RH, Olecio et EY.

Le projet d'Opco EP a pour finalité de déployer une méthode d'analyse des effets de la transition écologique et énergétique (TEE) sur les modèles économiques des entreprises de proximité pour mieux les accompagner dans l'anticipation de leurs besoins métiers et compétences en lien avec la TEE.

Méthodologiquement, les travaux ayant permis l'élaboration de cette note s'appuient sur :

- Une grille d'analyse spécifiquement conçue pour l'analyse complète des effets de la transition écologique et énergétique sur les entreprises de proximité. Cette grille combine les approches françaises et internationales les plus robustes tout en s'adaptant à la réalité des entreprises de proximité. Elle permet de repérer l'ensemble des enjeux et leurs impacts potentiels sur les besoins métiers/compétences.
- Une recherche documentaire large pour tous les sujets du périmètre (énergies, climat, biodiversité, pollutions, ressources dont eau potable, etc.), couvrant l'ensemble des publications (spécialisées et grand public) de la branche professionnelle et de la filière nationale dans laquelle elle s'inscrit (principales sources utilisées ci-dessous).
- Une traduction des enjeux écologiques proposée par les experts auprès de la branche professionnelle, débattue au travers d'entretien(s) d'affinage des résultats avec des experts et d'ateliers multibranches.

SOURCES

CNAIB-SPA, 2023	Guide sectoriel de la transition écologique pour les instituts de beauté et les spas : https://www.cnaib.fr/guide-pratique-pour-les-instituts-de-beaute-spa/
CNAIB-SPA	https://www.cnaib.fr/decouvrir-la-cnaib/developpement-durable/
CNEP, FEBEA	Sobriété hydrique, enjeux et bonnes pratiques du secteur cosmétique : https://www.febea.fr/sites/default/files/2024-02/DF-FEBEA-GuideBPEau-WEB-DP-4.pdf
UPB, CNEP	Normes de soins de beauté et de bien être XP X 50-831-1 (Recommandations relatives à la prise en compte des aspects environnementaux). Norme afnor spec x50-23+A1 Centres de beauté et de bien-être (exigences et recommandations pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires) : https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/afnor-spec-x50231/centres-de-beaute-et-de-bienetre-exigences-et-recommandations-pour-lhygiene/fa200496/1849
SPA-A	Premier Colloque sur la décarbonation du SPA : https://spa-a.org/colloque-spa-a-la-decarbonation-du-spa-et-des-etablissements-wellness/
Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA), 2018 et 2024	Économie circulaire et secteur cosmétique. Le secteur cosmétique se mobilise pour la sobriété hydrique : https://www.febea.fr/etudes-et-rapports/livre-blanc-economie-circulaire-secteur-cosmetique
CPNEFP, Opcoc EP, 2022	Panorama de la branche professionnelle de l'esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie : https://www.opcoep.fr et taper "panorama esthétique" dans la fenêtre de recherche
Ministère de la Transition écologique, 2022	Rapport sur la transition écologique de la filière Parfums et Cosmétiques : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/filiere-parfums-cosmetiques.pdf
Officiel prévention, santé et sécurité au travail	La prévention des risques professionnels des esthéticiennes : https://www.officiel-prevention.com et taper "esthéticiennes" dans la fenêtre de recherche
Agence de la transition écologique (Ademe)	Agence de la transition écologique : https://www.ademe.fr/

En complément des recherches documentaires, des entretiens ont pu être réalisés avec des professionnels et/ou des experts de la branche professionnelle.